

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres 5 237 000 \$

Virements réglementaires et autres	(1 884 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(0) \$
Ristournes aux membres	(703 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(125 000) \$
Récupération d'impôts	188 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	516 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	125 000 \$
Alimentation RRE	(959 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 395 000) \$

Solde à répartir 0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

704 651 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

125 000 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	87 308 \$	0,58 \$	0,58 \$
	Épargne et placement	109 513 \$	0,58 \$	0,58 \$
	Fonds	73 411 \$	0,58 \$	0,58 \$
	Prêts et marges de crédit	172 174 \$	0,58 \$	0,58 \$

Assurances³ **82 874 \$** **23 \$ / 1 000 \$ PRIME**

RISTOURNE
PRODUITS

Ristourne produits³ **179 371 \$** **MONTANT DE 50 \$⁴**